

## **RAPPORT DU MAIRE 2024**

Chères citoyennes,  
Chers citoyens,

Conformément à l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, il est de mon devoir, à titre de mairesse de la Ville de East Angus, de faire rapport, aux citoyens, des faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre de l'année précédente ainsi que du rapport du vérificateur externe, dans le cadre d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin. Par ce rapport, nous tenterons de mettre en lumière ce qui constitue les points marquants des états financiers 2023 de la Ville.

### **Le rapport de l'auditeur et le rapport financier pour l'année 2023**

L'audit de nos livres au 31 décembre 2023 a été confié à la firme de comptables agréés Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l.

De l'avis des auditeurs, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » du prochain paragraphe, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de East Angus au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### **Fondement de l'opinion avec réserves**

Dans le cadre de l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada dans le secteur public*, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022, la Ville doit déterminer si un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations doit être comptabilisé. Au 31 décembre 2023, la Ville n'a pas évalué ni comptabilisé de passif au titre des obligations et n'a pas déterminé les ajustements à apporter aux autres postes des états financiers, ce qui constitue une dérogation aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre n'ont pu être quantifiées.

Le partenariat a comptabilisé une immobilisation corporelle et la dette rattachée. Cette modification a été adoptée rétrospectivement, mais les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 n'ont pas été retraités. Les incidences de cette dérogation sur les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2022 n'ont pu être déterminées.

**États financiers 2023** (non-consolidés)

<b>Revenus</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
Fonctionnement	5 300 807 \$	7 313 228 \$
Investissement	1 455 612 \$	1 892 653 \$
	6 756 419 \$	9 205 881 \$
<b>Charges</b>	<b>7 806 472 \$</b>	<b>8 290 280 \$</b>
Excédent (déficit) de l'exercice	(1 050 053 \$)	915 601 \$
Moins : revenus d'investissement	(1 455 612 \$)	(1 892 643 \$)
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>(2 505 665 \$)</b>	<b>(977 052 \$)</b>
<b>Éléments de conciliation à des fins fiscales</b>		
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	1 610 492 \$	1 694 430 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Remboursement de la dette à long terme	(268 735 \$)	(547 417 \$)
Affectations		
Activités d'investissement	(287 909 \$)	(595 602 \$)
Excédent (déficit) accumulé	(21 829 \$)	351 532 \$
Autres éléments de conciliation	1 846 100 \$	205 320 \$
	2 878 079 \$	1 118 263 \$
<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>372 414 \$</b>	<b>141 211 \$</b>

Les états financiers non consolidés au 31 décembre 2023 démontrent que les revenus de fonctionnement ont été de 7 313 228 \$ et que les revenus d'investissement ont atteint 1 892 653 \$ (majoritairement des subventions). Ce qui a généré des revenus totaux de 9 205 881 \$. Les différentes charges (dépenses) ont totalisé 8 290 280 \$.

En considérant les différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc) les états financiers indiquent que la Ville a réalisé en 2023 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 141 211 \$.

Plusieurs éléments expliquent ce surplus, dont :

- Revenus de taxes supplémentaires à la suite du développement dans la Ville
- Droit de mutations
- Permis de construction

Le total de l'excédent non affecté (surplus libre) accumulé au 31 décembre 2023 est de 1 077 229\$, l'excédent de fonctionnement affecté est de 540 229 \$ et les réserves financières et fonds réservés totalisent 379 603 \$, incluant le montant de 368 377 \$ au fonds de roulement.

Ce surplus accumulé nous permettra de réagir advenant un incident majeur ou un besoin urgent, ou encore de saisir une occasion mettant de l'avant le développement de notre ville.

Le montant des actifs municipaux (propriétés, chemins, machineries, etc.) se chiffre pour sa part à 33 909 987 \$.

Le montant de remboursement en capital pour 2023 a été de 547 417 \$ par rapport à un montant budgété de 239 700 \$.

Au 31 décembre 2023, la dette totale à long terme s'élève à 8 951 441 \$, de ce montant 2 316 564\$ sont à la charge du gouvernement provincial, 1 369 232 \$ à la charge de la MRC du Haut-Saint-François et 811 383 \$ à la charge de la Régie d'incendie.

Du côté des investissements, ils se sont élevés à 3 761 279 \$. Voici un tableau représentant les investissements par catégories d'immobilisations :

<b>CATÉGORIES D'IMMOBILISATIONS</b>	<b>RÉALISATIONS (\$)</b>
Infrastructures	1 891 245
Bâtiments	1 754 235
Véhicules, machinerie, outillage et équipements divers	42 944
Ameublements et équipements de bureau	9 302
Terrains	63 553
<b>TOTAL</b>	<b>3 761 279</b>

Principaux projets réalisés :

- Installation compteur d'eau
- Ascenseur Centre Culturel
- Mise à niveau aréna
- Rue Alexander-Bothwell ainsi que le développement Gauley
- Aménagement Parc Rive-Sud
- Asphalte – Rue Haute-Rive
- Réfection de la rue Grondin

Pour plus d'informations, je vous invite à consulter le rapport financier au 31 décembre 2023 sur notre site internet [www.eastangus.ca](http://www.eastangus.ca).

## **CONCLUSION**

À la lumière de ces résultats, nous pouvons conclure que la Ville de East Angus est en excellente santé financière. Cela reflète bien notre capacité à assurer un développement responsable de notre ville, à offrir des services diversifiés et de qualité aux Angussiennes et aux Angussiens, ainsi qu'à assurer une saine gestion des fonds publics.

Nous avons fait cheminer plusieurs dossiers et nous avons effectué de belles réalisations qui seront durables pour plusieurs années, nous pouvons qu'en être très fiers. Je tiens à remercier toute l'équipe municipale, qui avec leurs expériences de travail, apporte une différence dans tous nos services municipaux, malgré les tempêtes que nous pouvons rencontrer parfois, ils sont à donner le meilleur d'eux-mêmes, nous les remercions.

Je remercie aussi le conseil municipal, de leur soutien dans les nombreux dossiers qui parfois, sont très difficiles à régler, qui demandent beaucoup de réflexion, mais qui se fait dans le respect de chacun, je les en remercie.

Au nom du conseil municipal, du personnel et en mon nom personnel, je vous remercie de votre soutien et je vous prie d'accepter, chers citoyens et chères citoyennes, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Lyne Boulanger, Mairesse